

Dans le but de faciliter le travail du jury, nous vous suggérons de remplir la version électronique de ce document, disponible sur le site Internet de la Chambre de commerce de la région d'Acton au www.chambredecommerce.info.

CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE

du Gala Distinction de la région d'Acton - Édition 2019



*Un événement
organisé par :*



**CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA RÉGION D'ACTON**

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTIVES	4
GALA DISTINCTION DE LA RÉGION D'ACTON	5
CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE	6
SECTION 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENTREPRISE	6
SECTION 2 PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE OU ORGANISME	7
SECTION 3 COMMERCIALISATION	8
SECTION 4 RESSOURCES HUMAINES	8
SECTION 5 GESTION GÉNÉRALE	9
SECTION 6 IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ	9
CATÉGORIES DES MISES EN CANDIDATURE	11
JEUNE ENTREPRENEUR(E) (39 ANS ET MOINS)	12
INNOVATION	13
ENTREPRISE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET À BUT NON LUCRATIF	14
ENTREPRISE AGRICOLE	15
ENTREPRISE À VOCATION ARTISANALE OU DE NICHE	16
ENTREPRISE DE DÉTAIL OU DE SERVICES	17
ENTREPRISE MANUFACTURIÈRE OU DE TRANSFORMATION	18
RAYONNEMENT	19

Pour toutes questions relatives au document qui suit, veuillez communiquer avec l'un des membres des comités suivants :

COMITÉ D'ORIENTATION

Banque Nationale d'Acton Vale
Lissia Laflamme
450 546-3284

Desjardins Entreprises
Vallée du Richelieu – Yamaska
Gaétan Jr Larivière et Philippe Barnabé
1 866 465-8888

Chambre de commerce de la région d'Acton
Joanne Joannette et Yannick Charlebois
450 546-0123

Collectiv
Pierre-Luc Lamothe
1 888 959-6352, poste 101

FBL SENCRL société de CPA
Marc Robitaille
450 546-3247

Financement Agricole Canada
Sylvain Cormier
450 771-6891

MRC d'Acton
Développement économique local
Isabelle Dauphinais
René Pedneault
450 546-3256

Société d'aide au développement de la
collectivité (SADC) de la région d'Acton
Chantale Delorme
Éric Thibodeau
450 546-3239

COMITÉ DE PRODUCTION

Chambre de commerce de la région d'Acton
Joanne Joannette
450 546-0123

Collectiv
Pierre-Luc Lamothe
1 888 959-6352, poste 101

Société d'aide au développement de la
collectivité (SADC) de la région d'Acton
Éric Thibodeau
Chantale Delorme
450 546-3239

DIRECTIVES

1. Le Gala Distinction de la région d'Acton

La Chambre de commerce de la région d'Acton et ses partenaires s'unissent pour honorer les entreprises, institutions ou organismes de la région d'Acton qui ont su se distinguer par leur savoir-faire et leur contribution exceptionnelle sur le plan socio-économique.

2. Critères d'admissibilité

- 2.1. Tous les entreprises, commerces, services et organismes établis sur le territoire de la MRC d'Acton sont admissibles.
- 2.2. L'entreprise doit avoir deux années financières complétées au 30 novembre.
- 2.3. Une entreprise ne peut pas poser sa candidature dans la catégorie pour laquelle elle a gagné le premier prix de l'édition du Gala Distinction précédente.
- 2.4. Une entreprise peut poser sa candidature dans deux catégories au maximum.
- 2.5. La catégorie « Jeune entrepreneur(e) » s'adresse aux entrepreneurs ayant 39 ans et moins.
- 2.6. La catégorie « Entreprise en économie sociale ou organisme à but non lucratif » ne s'adresse pas aux fondations. Les candidats devront démontrer leur rôle social économique et leur apport au développement économique local et régional.

Remarque : Les dossiers ne devront comporter aucun élément promotionnel (vidéo, photo, brochure, etc.).

Cependant, pour les besoins promotionnels de la campagne, veuillez, s.v.p. inclure le logo de votre entreprise en version électronique à l'adresse suivante : pl@collectiv.ca

3. Les critères d'évaluation

Les prix sont décernés aux entreprises et organismes qui se distinguent dans leur catégorie respective en tenant compte de l'ensemble de la gestion de l'entreprise ou de l'organisme et, plus particulièrement, en tenant compte des critères d'évaluation suivants :

Gestion des ressources humaines :

- ⇒ Productivité et relations de travail
- ⇒ Stabilité ou augmentation du nombre d'employés
- ⇒ Avantages et implication des employés

Stratégie marketing :

- ⇒ Positionnement concurrentiel
- ⇒ Service à la clientèle
- ⇒ Réseau d'affaires

Ressources financières :

- ⇒ Performance financière
- ⇒ Atteinte des objectifs financiers

Ressources matérielles :

- ⇒ Respect de l'environnement
- ⇒ Investissement / immobilisation
- ⇒ Innovation technologique
- ⇒ Recherche et développement
- ⇒ Investissement en région

Facteurs externes :

- ⇒ Implication sociale, économique, culturelle et sportive
- ⇒ Image / réputation

Présentation globale

4. Le jury de sélection

Le jury de sélection est composé de 5 à 7 personnes provenant des milieux suivants : institutions financières, milieu agricole, firmes comptables, organismes de développement. Il aura le mandat de choisir les lauréats des différentes catégories.

Les membres du comité d'orientation, du comité de production, les membres du jury de sélection et toute autre personne ayant pris connaissance de tous documents concernant une entreprise candidate doivent assurer la confidentialité des informations qui leur sont transmises par écrit ou verbalement, dans le cadre du concours du « Gala Distinction de la région d'Acton ».

Le jury choisira trois finalistes dans chacune des catégories.

GALA DISTINCTION DE LA RÉGION D'ACTON

1. Introduction

Le présent questionnaire a été conçu dans le but de vous aider à préparer votre candidature à l'édition 2019 du GALA DISTINCTION DE LA RÉGION D'ACTON.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à des spécialistes pour préparer votre dossier. Cependant, les organismes membres des comités d'orientation et de production peuvent vous accompagner dans votre mise en candidature, voir coordonnées plus haut. Le questionnaire est simple et nous vous invitons à répondre aux questions de façon précise afin de fournir aux membres du jury un portrait exact et clair de votre entreprise.

La qualité et la précision de l'information que vous apporterez au dossier sont beaucoup plus importantes que sa présentation quoique ce dernier aspect ne soit pas négligeable.

2. Ce qu'il faut savoir

Ce concours mesure les performances des entreprises candidates au cours des deux dernières années financières d'opérations complétées.

Une fois cette évaluation obtenue, elle sera comparée à la nature et aux conditions particulières de chacune des entreprises. Sachez que les membres du jury de sélection ne prennent en considération que les informations soumises au dossier. Si jamais une question ne s'applique pas à votre entreprise, veuillez inscrire « N/A » et en expliquer brièvement la raison.

Les grands gagnants seront dévoilés le samedi 4 mai 2019 lors d'un gala prestigieux réunissant plus de 200 personnes de la communauté de la région d'Acton.

3. Étapes et calendrier

DATES IMPORTANTES	ÉTAPES
24 septembre 2018	Distribution des cahiers de mise en candidature
30 novembre 2018	Date limite de remise des cahiers de mise en candidature complétés
8 mars 2019	Évaluation des candidatures et annonce des finalistes
4 mai 2019	Soirée de Gala et remise des trophées

4. Cahier des mises en candidature

Un candidat pourra également se présenter en se procurant un cahier directement à la Chambre de commerce de la région d'Acton ou en visitant son site Web : www.chambredecommerce.info ou dans les organismes suivants : MRC d'Acton, SADC de la région d'Acton, Groupe FBL SENCRL société de CPA, Caisse Populaire d'Acton Vale et la Banque Nationale d'Acton Vale.

Le cahier de mise en candidature complété devra être envoyé à La Chambre de Commerce de la région d'Acton **au plus tard à 15 h le vendredi 30 novembre 2018** par l'une des façons suivantes :

Par la poste :

980, rue Boulay
Acton Vale (Québec) JOH 1A0

Par courriel :

craction@cooptel.qc.ca

CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE

IMPORTANT

Les sections 1 à 5 sont obligatoires pour toutes les candidatures.

SECTION 1 | RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENTREPRISE

Nom d'entreprise ou d'organisme

Téléphone

Personne-ressource, titre

Propriétaires, actionnaires, président(e)

Site Web

Téléphone

Adresse complète

Courriel

Description de l'entreprise

Secteur d'activité

Date de fondation

Date d'acquisition, s'il y a lieu

Description des produits ou services

Nombre d'employés temps plein

Nombre d'employés temps partiel

Bref historique

SECTION 2 | PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE OU ORGANISME

À quel stade situez-vous votre entreprise ou organisme ?

Démarrage Croissance Transition Maturité

Votre chiffre d'affaires se situe à :

Moins de 50 000 \$ de 50 000 \$ à 99 999 \$
de 100 000 \$ à 499 999 \$ de 500 000 \$ à 999 999 \$
Plus de 1 000 000 \$

Pour les trois prochaines questions, veuillez cocher ce qui reflète le mieux la situation pour votre entreprise, au cours des deux dernières années.

Les ventes 1 point

En augmentation En diminution Stable

Commentez :

Les profits 1 point

En augmentation En diminution Stable

Commentez :

L'endettement 1 point

En augmentation En diminution Stable

Commentez :

Avez-vous atteint vos objectifs financiers ? 3 points

Commentez :

Bonus 1 point

Pour obtenir le point bonus, vous devez avoir fait valider les informations financières de votre entreprise par un comptable, un conseiller de la SADC, de la MRC, du Desjardins Entreprises Vallée du Richelieu-Yamaska, de Groupe FBL SENCRL société de CPA, de la Banque Nationale d'Acton Vale, de Financement agricole Canada où de la Chambre de commerce de la région d'Acton.

Par ma signature, je déclare que les informations financières présentées ci-haut reflètent, dans l'ensemble, la réalité financière de l'entreprise.

Nom de l'intervenant : _____

Titre : _____

Entreprise : _____

Signature

Date

SECTION 3 | COMMERCIALISATION

Quels sont vos deux principaux avantages concurrentiels ?

3 points

Expliquez :

Qui sont vos deux principaux concurrents ?

1 point

CONCURRENTS

LOCALISATION

Dans votre marché visé, comment qualifiez-vous votre position par rapport à votre concurrence ?

Leader

Part importante de marché

Nombreux concurrents

Ne sait pas

SECTION 4 | RESSOURCES HUMAINES

Évolution de la main-d'œuvre

1 point

Temps plein :

En augmentation

En diminution

Stable

Commentez :

Temps partiel :

En augmentation

En diminution

Stable

Commentez :

Que faites-vous pour conserver vos employés ?

2 points

Quels sont les avantages de travailler au sein de votre organisation? (conditions, climat de travail, système de reconnaissance, etc.) :

SECTION 5 | GESTION GÉNÉRALE

Quels sont vos principaux outils de gestion vous permettant d'effectuer un suivi et un contrôle sur vos activités? (ex. : tableau de bord, rapport de ventes, inventaires, états financiers, etc.)

3 points

À quelle fréquence faites-vous l'analyse des informations suivantes ?

2 points

États financiers	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Ventes	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Achats	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Inventaire	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Prix de revient	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Coûts de main-d'œuvre	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Comptes à recevoir	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais
Comptes à payer	Mensuellement	Trimestriellement	Annuellement	Jamais

SECTION 6 | IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Au cours des deux dernières années, quelles ont été vos implications dans la communauté ?

1 point

Bénévolat fait par les propriétaires et les employés (au nom de l'entreprise)

Nombre de bénévoles _____ Nombre total d'heures _____ Nombre de causes _____

Principales causes appuyées (environnement, santé, pauvreté, jeunesse, etc.) :

Dons et commandites

1 point

Nombre de causes ____ % du chiffre d'affaires ou montant _____

Principales causes appuyées (environnement, santé, pauvreté, jeunesse, etc.) :



CATÉGORIES DE MISE EN CANDIDATURE

Dans quelle(s) catégorie(s), deux catégories maximum, vous êtes-vous démarqué **au cours des deux dernières années** ?

CATÉGORIES DES MISES EN CANDIDATURE

1. Jeune entrepreneur(e) (39 ans et moins) (avant le 4 mai)

- Prix attribué à un(e) jeune entrepreneur(e) propriétaire d'une entreprise et qui l'opère avec succès, peu importe le secteur d'activité. Le lauréat doit être propriétaire majoritaire de l'entreprise depuis au moins 2 ans.

2. Innovation

- Prix attribué à une entreprise ou un organisme qui se distingue en innovant dans une des sphères d'activité suivantes : en développant de nouveaux produits/services ou une nouvelle technologie (technique et conception) ou par l'application d'une approche innovatrice en gestion ou d'un processus de production ou en développement de marché.

3. Entreprise en économie sociale et à but non lucratif

- Prix attribué à une entreprise d'économie sociale (coopérative ou OBNL) qui s'est démarquée par son caractère mobilisateur et par la qualité de ses projets. L'entreprise répond adéquatement à un besoin identifié dans la communauté en plus d'avoir démontré la rentabilité et la viabilité de ses activités. Elle respecte les principes de fonctionnement suivants : un processus de gestion démocratique, la participation et la prise en charge individuelle et collective, la primauté de la personne et du travail sur le capital et la propriété collective des capitaux et des moyens de production. Les coopératives qui ristournent ne sont pas admissibles à cette catégorie.

4. Entreprise agricole

- Prix attribué à une entreprise agricole qui se distingue par ses performances générales, ses réalisations, sa persévérance et ses initiatives afin de favoriser son plein développement. À titre d'exemple, cette catégorie regroupe les productions végétales (soya, luzerne, maïs grain, blé, orge, haricots secs, engrais verts, etc.), les productions laitières bovines et les productions animales (porc, bœuf, poulet, etc.).

5. Entreprise à vocation artisanale ou de niche

- Prix attribué à une entreprise à vocation artisanale ou de niche qui se distingue par ses performances générales, ses réalisations, sa persévérance et ses initiatives afin de favoriser son plein développement. À titre d'exemple, cette catégorie regroupe les entreprises de transformation dont la structure de l'activité est principalement manuelle ou à petite échelle, les entreprises de transformation agroalimentaire artisanale (transformation à la ferme), l'élevage non traditionnel (agneau, chèvre, mouton, etc.), l'horticulture et la filière biologique.

6. Entreprise de détail ou de services

- Prix attribué à une entreprise, de 3 employés et moins, qui se distingue dans le domaine du détail ou des services par la qualité de son service, son dynamisme, son originalité et sa croissance.
- Prix attribué à une entreprise, de 4 à 7 employés, qui se distingue dans le domaine du détail ou des services par la qualité de son service, son dynamisme, son originalité et sa croissance.
- Prix attribué à une entreprise, de 8 employés et plus, qui se distingue dans le domaine du détail ou des services par la qualité de son service, son dynamisme, son originalité et sa croissance.

7. Entreprise manufacturière ou de transformation

- Prix attribué à une PME qui œuvre dans le domaine de la conception ou de la transformation de produits et qui se distingue notamment par son dynamisme, son originalité, sa gestion et sa croissance.

8. Rayonnement

- Le prix est attribué à une entreprise qui s'est particulièrement distinguée sur la scène régionale, provinciale, nationale ou internationale.

CATÉGORIE

JEUNE ENTREPRENEUR(E) (39 ANS ET MOINS)

Quel sera votre âge au 4 mai 2019? ____ ans

De quelle façon validez-vous vos décisions, vos projets, vos idées ?
(Ex. : mentorat, comité de gestion, autre)

3 points

Décrivez comment se fait la mise en marché de vos produits/services et expliquez les défis auxquels vous faites face dans ce domaine :

3 points

Au cours des deux dernières années, quels changements avez-vous apportés à votre exploitation (nouveaux produits, nouveaux marchés, agrandissement, achat d'équipement, etc.) ?
Quels sont les impacts obtenus ou recherchés par ces changements?

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Jeune entrepreneur(e)* ?

6 points



CATÉGORIE

INNOVATION

Que faites-vous pour encourager l'innovation dans votre entreprise ?

3 points

Décrivez deux éléments qui vous distinguent par rapport aux autres entreprises de votre secteur d'activités en matière d'innovation :

3 points

Expliquez les retombées de vos activités en innovation :

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Innovation* ?

6 points



CATÉGORIE

ENTREPRISE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET À BUT NON LUCRATIF



À quels besoins de la collectivité répond votre organisme ?

Combien de bénéficiaires ont eu recours à vos services au cours de la dernière année ? _____ bénéficiaires

De quelle façon l'organisme subvient-il à ses besoins financiers (salaires, loyer, etc.)

Subventions	_____ %	
Cotisations des membres	_____ %	
Revenus autonomes	_____ %	
Autres revenus	_____ %	Précisez : _____
Autres revenus	_____ %	Précisez : _____
TOTAL	_____ %	

Quelles sont les difficultés rencontrées dans vos activités d'autofinancement ? 3 points

Commentez :

Au sein de votre conseil d'administration, y a-t-il beaucoup de mouvement des administrateurs ? 3 points

Commentez :

Quelle est la composition de votre conseil d'administration ?	Nombre de postes occupés	_____
	Nombre de postes vacants	_____
	Nombre de postes total	_____

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Entreprise en économie sociale et à but non lucratif* ? 6 points

CATÉGORIE

ENTREPRISE AGRICOLE



Décrivez deux éléments qui vous distinguent par rapport aux entreprises agricoles de votre secteur d'activités (exemple une ferme laitière par rapport aux autres fermes laitières, un producteur de céréales par rapport aux autres producteurs de céréales, etc.) :

3 points

Au cours des deux dernières années, quelles ont été les initiatives que vous avez mises en place afin de mieux faire connaître le milieu agricole en général ?

3 points

Au cours des deux dernières années, quels changements avez-vous apportés à votre exploitation ? (Ex. : augmentation du troupeau ou des superficies cultivables, rénovations de bâtiments, changement de méthode, etc.) Quels sont les impacts obtenus ou recherchés par ces changements ?

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Entreprise agricole* ?

6 points

CATÉGORIE

ENTREPRISE À VOCATION ARTISANALE OU DE NICHE

De quelle façon validez-vous vos décisions, vos projets, vos idées ?
(Ex. : mentorat, comité de gestion, autre)



Décrivez comment se fait la mise en marché de vos produits/services et expliquez les défis auxquels vous faites face dans ce domaine :

3 points

Au cours des deux dernières années, quels changements avez-vous apportés à votre exploitation (nouveaux produits, nouveaux marchés, agrandissement, achat d'équipement, etc.) ?
Quels sont les impacts obtenus ou recherchés par ces changements?

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Entreprise à vocation artisanale ou de niche* ?

6 points

CATÉGORIE

ENTREPRISE DE DÉTAIL OU DE SERVICES

(Moins de 3 employés, 4 à 7 employés et 8 employés et plus)

Évaluez-vous la satisfaction de votre clientèle ? De quelle façon et à quelle fréquence ?



Décrivez comment se fait la mise en marché de vos produits/services et expliquez les défis auxquels vous faites face dans ce domaine :

3 points

Au cours des deux dernières années, quels changements avez-vous apportés à votre exploitation (nouveaux produits, nouveaux marchés, agrandissement, achat d'équipement, etc.) ? Quels sont les impacts obtenus ou recherchés par ces changements ?

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie Entreprise de détail ou de services ?

6 points

CATÉGORIE

ENTREPRISE MANUFACTURIÈRE OU DE TRANSFORMATION



Au cours des deux dernières années, avez-vous entrepris des démarches pour augmenter la productivité de vos opérations ?

3 points

Expliquez :

Avez-vous un système de contrôle de la qualité ?

3 points

Expliquez :

Au cours des deux dernières années, quels changements avez-vous apportés à votre exploitation (nouveaux produits, nouveaux marchés, agrandissement, achat d'équipement, etc.) ?
Quels sont les impacts obtenus ou recherchés par ces changements ?

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Entreprise manufacturière ou de transformation* ?

6 points

CATÉGORIE

RAYONNEMENT

Votre entreprise a-t-elle reçu des prix, reconnaissances ou honneurs au cours des deux dernières années ?

Précisez :



Votre entreprise a-t-elle bénéficié d'une couverture médiatique particulière au cours des deux dernières années ?

Précisez :

3 points

Y a-t-il un événement en particulier qui vous a fait connaître à l'extérieur de la MRC d'Acton ?
(ex. : Foire, spectacle, démonstration, etc.)

3 points

Pourquoi devrait-on vous attribuer le prix de la catégorie *Rayonnement* ?

6 points



Un événement
organisé par :



CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA RÉGION D'ACTON

980, rue Boulay (Édifice de la Gare)
Acton Vale, (Québec) J0H 1A0

Tél.: 450-546-0123

Fax: 450-546-2709

Courriel : ccracton@cooptel.qc.ca

Site web : chambredecommerce.info

Partenaires OR :



Partenaire ARGENT :



Partenaires MÉDIAS :

